

**Réussite des apprenantes et apprenants autochtones en éducation
postsecondaire (Protocole d'entente)**

Province : Colombie-Britannique

Personne-ressource : Janice Nakamura

Niveau : Postsecondaire

Thème : Politiques du gouvernement ou du conseil

Description de la pratique :

Le 11 mars 2005, le Ministry of Advanced Education (AVED) de la Colombie-Britannique a signé un **protocole d'entente** historique avec les représentantes et représentants des établissements d'enseignement postsecondaire de la province, le gouvernement fédéral et les principales organisations autochtones. Ce protocole d'entente confirme l'engagement des signataires à travailler de concert pour améliorer les taux de participation et de réussite des apprenantes et apprenants autochtones dans les programmes d'éducation et de formation postsecondaires en Colombie-Britannique.

Ce protocole d'entente sur l'éducation et la formation postsecondaires des Autochtones déclare :

Nous, les soussignés, reconnaissons qu'en dépit de certains progrès au cours des dernières années, la nécessité subsiste d'améliorer les taux de participation et de réussite des apprenantes et apprenants autochtones en éducation et en formation postsecondaires en Colombie-Britannique.

Nous déclarons notre intention de travailler collectivement dans ce but, dans le cadre des mandats de nos organisations respectives, et de faire appel à d'autres partenaires au besoin. Pour cela, nous continuerons sur la voie de nos succès actuels, nous déterminerons collectivement les besoins et nous mettrons en œuvre des stratégies faites pour permettre aux apprenantes et apprenants autochtones du postsecondaire de mieux réussir en Colombie-Britannique.

Les signataires du protocole d'entente étaient notamment les suivants :

1. Ministry of Advanced Education
2. First Nations Education Steering Committee
3. First Nations Summit
4. BC Assembly of First Nations
5. Métis Provincial Council
6. United Native Nations Society
7. B.C. University Presidents' Council
8. University College Presidents
9. B.C. College Presidents
10. Gouvernement fédéral
11. Indigenous Adult Higher Learning Association.

Les autres groupes partenaires comprenaient entre autres les organismes suivants :

Ministry of Aboriginal Relations and Reconciliation
Ministry of Education
Ministry of Economic Development.

Contexte :

Les recherches montrent bien que les élèves autochtones, au secondaire comme au postsecondaire, ne connaissent pas le même succès dans leurs études que les autres élèves. Comblar l'écart au niveau de la réussite dans les études postsecondaires entre les jeunes autochtones et les autres jeunes exigera des efforts considérables, à long terme.

En novembre 2004, le First Nations Summit (FNS) et le First Nations Education Steering Committee (FNESC) ont proposé l'élaboration d'un protocole d'entente sur l'éducation postsecondaire des Autochtones. Le protocole d'entente proposé confirmerait l'intention des divers signataires à travailler de concert, dans le cadre des mandats de leurs organisations respectives, pour améliorer la réussite scolaire des élèves autochtones en Colombie-Britannique. Les partenaires ont signé le protocole d'entente le 11 mars 2005.

Progrès :

Depuis la signature de ce protocole d'entente, les groupes partenaires partagent l'information et élaborent des stratégies pour faciliter la réussite des apprenantes et apprenants autochtones en éducation postsecondaire en Colombie-Britannique. Les partenaires du protocole d'entente préparent également un plan conjoint d'action pour travailler dans ce but.

Résultats :

Encore tout récent, ce protocole d'entente définit un cadre d'action dans lequel les signataires pourront travailler ensemble et trouver un équilibre entre offrir les programmes standard d'éducation et reconnaître les valeurs culturelles distinctives des Autochtones, afin que l'éducation postsecondaire soit à la fois plus accessible et plus attrayante pour les apprenantes et apprenants autochtones.

Adaptabilité :

L'objectif de ce protocole d'entente est de promouvoir et de créer une collaboration entre les diverses organisations pour mieux répondre aux besoins des apprenantes et apprenants autochtones. Ce protocole pourrait aisément être adopté ailleurs.

Pour plus de renseignements :

Janice Nakamura Directrices, Learning Programs Branch
Students and Learning Division
Ministry of Advanced Education, Colombie-Britannique
Janice.Nakamura@gov.bc.ca 250-387-5839